



Commune de JUILLAC
Département de la Corrèze
Arrondissement de Brive La
Gaillarde
Canton de l'Yssandonnais.

Procès-Verbal

Séance du Conseil Municipal

du Jeudi 21 mai 2026 à 20h00

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le quinze avril courant, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel Aumaître, Maire.

Présents : Lionel Aumaître, Pascale Boissières, Mr Charrières Vincent Stéphanie Daurat, Michel Peyramaure, Céline Binz, Jérôme Auberty, Aurore Treuil, Maxime Comby, Nathalie Cannesan, Olivier Guignard, Catherine Semblat, Florence Canty.

Excusés : Alexis Le Solliec, Clarisse Bayol.

Secrétaire de séance : Mme CANNESAN Nathalie.

Ordre du Jour :

- 1 Approbation du PV de la séance du 23 mars 2026.
- 2 Composition de la Commission communale des Impôts directs (CCID).
- 3 Réalisation d'emprunts.
- 4 DM pour le budget ALSH
- 5 Travaux de mise aux normes du stade de rugby
- 6 Subventions aux associations.
- 7 Nouveaux délégués au Syndicat Pays d'Art et d'Histoire.
- 8 Questions diverses.

1) Approbation du PV de la séance du 23 avril 2026.

Aucune remarque

Vote à l'unanimité.

2) Composition Communale Des Impôts Directs.

Le maire énonce les noms des personnes proposées aux Impôts pour faire partie de la CCID. La commission examine les travaux faits sur les habitations en vue de leur de leur taxation.

Vote à l'unanimité.

3) Réalisation d'emprunts.

C'est une information. Il convient de prendre une décision pour prendre un emprunt :

- sur 1 an : 107.900 € (en attente de subvention à recevoir)
Taux: 2,98% au lieu de 3% pour 3215.42 € intérêt , 161 € frais de dossier

- sur 2 ans : 37.500€ (en attente remboursement FCTVA)
Taux : 3.12% - 1763.99 € Intérêts - 161 € frais de dossier

- sur 10 ans : 64.000 € (Pour les restes à charge du garage communal et de la maison de santé)
Taux : 3.78% - 13.305,60€ Intérêts - 96€ frais de dossier

Dès la fin de la semaine prochaine, les offres de prêts seront envoyées au Crédit Agricole.

Vote à l'unanimité.

4) Décision modificative ALSH.

Section investissement reliquat 2913,80€ (achat logiciel facturation moins les subventions reçues de la CAF).

Il est proposé de virer ces 2913,80€ de l'excédent de la section fonctionnement à la section d'investissement.

Vote à l'unanimité.

5) Travaux de mise aux normes du stade de rugby.

Travaux mise aux normes:

- chemin PMR
- restructuration des tribunes
- allongement des mains courantes
- vestiaires pour arbitre féminin
- remise en état des tribunes (5 rangées au lieu de 3 actuellement)
- toit des tribunes plus larges

Ces travaux ne vont pas résoudre tous les problèmes mais les spectateurs seront à l'abri et le bâtiment (ancien) moins humide.

Projet déjà bien avancé par l'ancienne municipalité.

Subvention à recevoir : Agence nationale du sport : 27.000€

On a reçu des réponses positives à nos demandes de subvention mais sans savoir combien on recevrait.

Montant des travaux environ 78.000€.
Certains poteaux seront changés par les agents municipaux.
On a une dérogation pour continuer à jouer pendant 3 ans (déjà 1 an de passé).
Priorité pour la main courante et la pose d'un grillage spécial.

6) Subventions aux associations.

Entente SAJOO (école rugby):	500€
Sorties scolaires:	2.000€
Sorties RPI école:	420€
FNACA:	75€
Juillaccord:	300€
Juillac Rando:	300€
TOTAL	3.595 €

Vote à l'unanimité

7) Délégués Pays d'Art et d'Histoire.

Vincent était titulaire et Michel suppléant. Il a présenté sa démission par écrit. On propose la candidature de Pascale BOISSIERAS.

Vote pour à l'unanimité.

8) Questions diverses

On a reçu un mail en janvier relatif à la FDEE part communale 3.411€. Cette somme a été prévue au budget.

Voté à l'unanimité

- Election des délégués pour élection des sénateurs en septembre.
Réunion obligatoire le 5 juin fixée à 18h00.
- Demande de subvention du club cynophile (1.500€). Championnat de France en février 2027, les 32 meilleurs chiens de cavage.
- Evénement "Découvrir" le 16 août à 15h00. Thème : "Poésie & Chanson"
- Catherine demande qu'un encart soit réservé aux 3 conseillers de l'opposition dans les prochaines gazettes. Elle distribue une copie de l'article L.2121-27 MAJ le 15/11/2023.
Le maire regardera ce texte pour voir s'il est applicable.

Fin de la séance à 21h30

Délibérations du conseil municipal du jeudi 21 mai 2026 :

2026-27 : Composition de la commission communale des impôts directs (CCID)

2026-28 : Attribution des subventions aux associations

2026-29 : Modification de la délibération N°2026-11-Remplacement d'un délégué titulaire au Syndicat Intercommunal du Pays d'Art et d'Histoire « Vézère Ardoise ».

2026-30 : Participation communale aux dépenses de la Fédération Départementale d'électrification et énergie de la Corrèze (FDEE19)

Le secrétaire de Séance,

Le Maire,

